



L'INFORMATEUR SYNDICAL

Le 17 septembre 2025

Poste de 1^{er} opérateur – 902

Lors de la rencontre du Comité de relations de travail (CRT) du 31 juillet 2025, la compagnie nous avait signifié son intention d'ouvrir un poste de 1^{er} opérateur afin de pallier au problème de rétention dans ce secteur. Le syndicat, soucieux que tout se fasse dans les règles et dans le respect de la santé et de la sécurité (SST), avait alors demandé qu'une description de tâches claire et détaillée lui soit transmise pour analyse.

Or, la compagnie n'a fait parvenir cette description que le 10 septembre 2025, soit après le début de l'affichage du poste. De plus, plusieurs incohérences importantes nous ont été rapportées, notamment en matière de santé et sécurité au travail. C'est pourquoi le Syndicat a demandé la suspension immédiate des formations liées à ce poste. Un comité paritaire, composé de représentants de la compagnie, du syndicat et d'opérateurs, se penchera sur la situation afin de clarifier et corriger les éléments problématiques.

Nous comprenons la grogne et les inquiétudes soulevées dans l'usine et c'est précisément pour cette raison que le Syndicat insiste pour que ce poste soit clairement défini et bien encadré, afin d'éviter toute dérive et de protéger les membres concernés.

Nous voulons nous assurer que :

- Les descriptions de tâches soient complètes et conformes.
- Les enjeux de santé et sécurité soient traités avec rigueur.
- Les processus d'affichage et de formation respectent les règles de l'art.

Nous demeurerons vigilants et continuerons de défendre vos intérêts pour que la création de ce poste se fasse de façon transparente, sécuritaire et équitable pour tous.

Solidarité, vigilance et rigueur : voilà notre engagement.

Syndicalement,
Votre comité exécutif



SYNDICAT NATIONAL DES PRODUITS CHIMIQUES DE VALLEYFIELD

350, boul. Mgr Langlois; Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 0A6

Téléphone : 450 377-7823 • Site web : www.snpcv.com • Courriel : snpcv@gd-ots.com

